



Ali AÏT ABDELMALEK

Professeur des Universités en Sociologie, Université Rennes 2 (LIRIS- E.A. 7481)

Les agriculteurs et les représentations sociales des aides européennes

Approche anthropo-sociologique de l'économie et du pouvoir

Mots-clés : politique agricole commune - organisations professionnelles - territoires - production - marché

Les analyses à propos des professions (par exemple, ici, le « monde agricole »), sont, à la fois, anciennes et récentes. Nos réflexions ont porté sur le développement progressif de l'Europe qui se charge, de plus en plus, de « réguler », à travers ses institutions, les liens sociaux. On sait ainsi que les travailleurs de la terre sont les pionniers de l'Europe, en particulier à travers la Politique agricole commune (PAC) : quelles sont, aujourd'hui, leurs représentations de l'Europe communautaire ? La solidarité financière est-elle encore, aujourd'hui, au cœur de la PAC ? L'hypothèse est, ici, que l'Europe serait à l'origine de la transformation des liens sociaux, moins solidaires, et de la métamorphose des identités, à la fois moins territoriales et plus professionnelles...

« Enseigner la condition humaine, c'est enseigner notre environnement cosmique, vivant, terrestre, ... c'est enseigner l'humanité comme *unitas multiplex* et l'humain comme *homo complexus* » (Propos du sociologue et philosophe, Edgar Morin, entretien avec Ali Aït Abdelmalek, Paris, le 15 février 2014).

Fondé sur une série d'enquêtes en Bretagne, et en particulier d'entretiens avec des élus régionaux et syndicaux (dirigeants agricoles), qui contribuent à donner du sens aux dispositifs institutionnels d'action publique et aux pratiques professionnelles (des travailleurs de la terre), cet article tente de rendre compte du fonctionnement de cette Europe dite « communautaire », comme institution économique, politique et culturelle, qui

a des effets multiples sur les agriculteurs situés et professionnellement organisés dans des micro-territoires. Ces nouveaux espaces de solidarités et de conflits apparaissent comme des mailles de plus en plus importantes du tissu social en interactions avec les régions et les États-nations. Nous avons fait l'hypothèse que la professionnalisation des agriculteurs a aussi instauré une rupture entre les chefs d'entreprise et leur environnement local. Ces

agriculteurs s'organisent avec des acteurs situés en dehors de la profession pour qu'elle ne se désarticule pas.

Nos réflexions ont porté, en particulier, sur le développement de l'État qui se chargeait, de plus en plus, de réguler les rapports sociaux. Fer de lance – et talon d'Achille – de la construction européenne, la politique agricole commune (PAC), qui révèle les contradictions insurmontables des règles actuelles du jeu économique, s'impose très fortement aux agriculteurs et aggrave les clivages entre différents groupes de producteurs. Faute d'être modernisées, de nombreuses exploitations ont été (et seront) éliminées rapidement. L'Europe est, comme l'a appelée Edgar Morin, notre « communauté de destin » ; elle est, en tout cas, une identité qui reste à définir : *L'Europe n'émerge nullement d'un passé qui la contredit. Elle émerge à peine de notre présent parce que c'est notre futur qui*

*l'impose*¹. Que signifie pour les producteurs agricoles – et pour les autorités politiques locales – l'émergence sous nos yeux d'une « société » européenne ? Quels enjeux et perspectives se dégagent pour l'aménagement du territoire, et notamment pour la régionalisation ? Comment les travailleurs de la terre se représentent l'Europe ? Que pensent-ils de la politique agricole commune (PAC) ? Ces sujets sont abordés au fil de notre communication organisée en deux sections : on commence par présenter la problématique, en précisant le sens du concept de « médiation institutionnelle et organisationnelle », afin d'analyser, notamment, le rôle des organisations professionnelles agricoles ; à travers l'évocation des niveaux territoriaux, « du local à l'Europe » ; on présente, dans la deuxième section, les représentations et les stratégies des agriculteurs, en particulier par rapport à l'Europe « comme utopie communautaire ».

1 De la nation à l'Europe et du global au local

Pour décrire le jeu de négociations conflictuelles – que l'on retrouve à tous les niveaux, et qui laisse une autonomie réelle, mais relative, aux acteurs sociaux – et pour délimiter de façon plus précise notre objet de recherche, on a distingué trois logiques différentes, quoiqu'interdépendantes : la logique **professionnelle**² – dont il ne sera que très peu question ici –, la logique **politique nationale** et, enfin, la logique **communautaire** (des instances européennes). Il est clair que l'Europe, dans sa réalité concrète, semble être, plutôt qu'une pyramide harmonieuse et régulière, un ensemble complexe de contrôles croisés³ – aux résultats difficilement prévisibles à terme – qui assurent une stabilité et un équilibre relatifs, en limitant « l'explosion » d'un système, qui, malgré sa complexité, existe et fonctionne.

1.1. Organisations professionnelles et institutions agraires : des régulations croisées

Une méthode féconde pour étudier les organisations professionnelles agricoles (OPA) et les institutions agraires puis leur évolution, consiste à effectuer des recherches sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation élaborée par le gouvernement français. Le choix de la réforme de 1982 comme objet d'analyse procède de plusieurs raisons. Elle intercale, entre le niveau départemental et le niveau national, un échelon intermédiaire. Or cette strate territoriale qu'est la région occupe une place stratégique dans les

problèmes de décentralisation de la France et de mise en place d'une politique communautaire. Le lien Profession/État n'est-il pas, aujourd'hui, de plus en plus médiatisé par la région ?

On peut reconnaître en effet qu'il existe une coopération poussée entre les responsables des institutions politiques et ceux des organisations administratives qui interviennent dans la gestion publique locale et régionale. Il existe un « champ d'interaction », un système stable, que l'on a appelé territorial, et qui, par hypothèse, obéit à deux logiques opposées. L'un des systèmes forme donc un réseau, formel et informel, de relations fondées sur une même logique qu'on nommera « nationale » : la commune, le département et l'État-nation français. Les enquêtes menées sur les institutions publiques et les OPA ont montré aussi une autre filière, comme si deux rationalités étaient entrées en compétition : il s'agit de la logique « ethno-territoriale et européenne » dans laquelle on trouve le microterritoire (le pays, par exemple), la région et l'Europe communautaire. Notre époque, qui couvre les phases pré et post 1968 qui ont institué l'Europe communautaire, peut être caractérisée par un paradoxe : on assiste, en fait, à une tension entre l'idéologie nationale, propre aux « anti-Europe », et l'utopie communautaire ; les européenistes n'hésitent pas à se référer, en effet, à la force de l'utopie dans leur projet politique, économique et culturel⁴. Une analyse peut être tentée en distinguant successivement deux « logiques territoriales » différentes. Les institutions et les organisations s'inscrivent

¹ Cf. Edgar Morin, 1987, pp. 168-169. Je tiens à rendre hommage, ici, à notre regretté directeur de recherche, le sociologue Placide Rambaud, Directeur du Centre de Sociologie Rurale (EHESS) qui nous a proposé d'orienter, très tôt, nos recherches sur la politique agricole et l'Europe (Les agriculteurs et la PAC) ! On pourra consulter aussi Rambaud P. (1995). Le présent article, consacré plus particulièrement aux « représentations des aides agricoles », reprend une intervention, en particulier pour la partie consacrée à la territorialité, faite à Nantes et publiée par le Lestamp (sous la dir. de Joëlle Deniot, 2005), en l'adaptant à la problématique du présent Colloque. Cf. à ce sujet, concernant les stratégies des travailleurs de la terre, la publication dans laquelle on trouvera des développements complémentaires dans *Colloque du Lestamp*, à Nantes, sous la dir. de Joëlle Deniot et Jacky Réault, « Mondialisation, dynamiques territoriales et crises des identités ». http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publication_abdelmalec.html

Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie sélective s'il souhaite aller plus loin. Enfin, la présente communication a bénéficié de nombreux échanges avec nos collègues, juristes, Gil Desmoulin (cf. conclusion), et Corinne Delon-Desmoulin (cf. introduction).

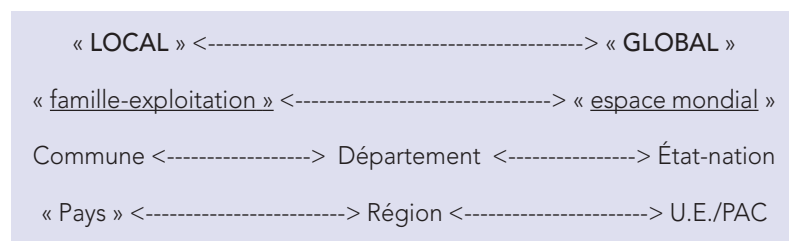
² Nous avons distingué, parmi les stratégies des travailleurs de la terre, celles des paysans nationaux (type 1, exclus des OPA et anti-Europe), des agriculteurs (type 2, consommateurs des services des OPA et opportunistes par rapport à l'Europe) et, enfin, des entrepreneurs de l'Europe (type 3, responsables dans les OPA et européenistes). Cf. à ce propos, notre HDR (tome 2, mémoire) déjà citée et nos articles dans *Ruralia* (ARF) et *Économie rurale* (SFER). Nous n'abordons ici, pour l'essentiel, que la dimension « territoriale » de l'identité ! Sur la dimension « professionnelle » de l'identité, voir (Claude Dubar, 2000).

³ Nous empruntons la formulation à Jean-Daniel Reynaud, *La régulation sociale...*, Paris, A. Colin, 1989, pp. 5-56.

⁴ Cf. notamment, les travaux et les réflexions de Joëlle Deniot et de Jacky Réault (LESTAMP, Université de Nantes, *supra*). Cette typologie a été présentée et, parfois, publiée dans des actes et/ou chapitres d'ouvrage ; voir en particulier : Jacqueline Bonnamour et Jean-Marc Boussard (sous la dir. de), *Agriculture, régions et organisation administrative : du global au local* (colloque de l'Académie d'Agriculture de France, le 10 janvier 2002), Paris : Ed. L'Harmattan (Coll. « Les Acteurs de la Science »), pp.123-140 (182 p.).

ainsi, par hypothèse, dans les régulations croisées⁵ suivantes :

Figure 1. Niveaux territoriaux et entités hiérarchiques



Chaque échelon, y compris le niveau mondial⁶ – l'Union européenne n'est, en effet, qu'une « macro-région » parmi d'autres –, est à la fois *régulé* et *régulateur* et se trouve, dans la réalité, simultanément engagé dans des relations avec des « partenaires ». Cette série de relations, symbolisées (figure 1) par des flèches, s'embroîtent les unes aux autres et sont inégaux⁷.

1.2. Cultures de l'espace : mono-territorialité et pluri-territorialité

Talon d'Achille de la construction européenne, la PAC, qui révèle les contradictions insurmontables des règles du jeu économiques actuelles, s'impose très fortement aux travailleurs de la terre et aggrave les clivages entre différents groupes de producteurs. Faute d'être modernisées, de nombreuses exploitations seront éliminées rapidement. Comment, dans un tel contexte, se nouent les liens entre les travailleurs de la terre et le territoire ? Tout en présentant de larges homologues avec la ville, le village, vu la spécificité du travail de la terre, va donner à ces traits communs une signification différente : lieu de la transformation, qui modifie le lien avec la nature⁸ et se place d'emblée dans la perspective d'une reproduction économique élargie (et donc d'un jeu à somme croissante) ; dans le village, ce sont, de moins en moins, les activités agricoles qui restent centrales.

2 Division de la profession agricole et l'Europe : des stratégies contrastées

Il s'agit de prendre en compte et d'analyser les perceptions des travailleurs de la terre, à partir d'une typologie.

2.1. Éléments de la méthodologie : une typologie simplifiée

L'Europe communautaire – à l'instar de l'État et des collectivités locales – est vécue et pensée par

Par ailleurs, si la ville stimule la formation de réseaux relationnels et la pluralité des territoires à partir des échanges qu'elle suscite, la campagne reste dominée par une économie de prévoyance visant simplement à assurer, localement, une stabilité de consommation à travers le temps et constituant, à cette fin, un certain nombre de réserves pour parer aux aléas du lendemain.

Cette tension entre la ville (espace urbain et global) et le village (espace agricole et local) est ainsi permanente et nécessaire, semble-t-il, à la dynamique des territoires. Mettant l'accent sur une différence fonctionnelle distinguant les « paysans localistes » et les « entrepreneurs pluri-territoriaux », nous voudrions relativiser l'importance de la morphologie socio-démographique (volume, densité) : l'élargissement du rôle de la ville repose plus sur la multiplication des champs qu'il s'agit de coordonner et sur le développement des échanges que sur l'augmentation de sa population. Comme le disait Raymond Ledrut, il y a un mode de spatialisation spécifique de la vie sociale, qui est lié à la manière dont les déplacements sont intégrés dans la vie de tous les jours et dans les moments exceptionnels qui entrecoupent celle-ci⁹. Analysant les effets qu'entraînent la modernisation agricole et l'urbanisation des campagnes, nous allons voir comment ces effets se manifestent chez les travailleurs de la terre qui non seulement utilisent mais aussi valorisent, ou encore critiquent, le nouveau contexte territorial. Il semblerait ainsi que l'on puisse opposer au pôle rural où les relations d'interconnaissance sont prédominantes, un pôle urbain où les rapports entre les individus et les groupes sont limités et fragmentés. En fait, même si l'Europe s'impose aux États, le supranational apparaît comme une projection de l'État-nation. Plus encore, tout en remettant en cause l'État-nation, l'Europe renforce le rôle de l'État : c'est un des paradoxes de la construction européenne. Ce qui conduit à considérer encore aujourd'hui, les États comme la force structurante de l'Europe, et la nation comme l'espace de la citoyenneté.

⁵ On aurait pu être plus précis, compliquer encore le système, en faisant la distinction, entre d'une part les collectivités locales, et d'autre part les administrations publiques. Entre ces deux filières, les jeux d'évitement et les rivalités d'influence sont quotidiens.

⁶ Cf. la mondialisation telle que l'évoque Dominique Martin et alii (2003). L'ouvrage est, à la fois, une étude scientifique, un essai engagé et une excellente synthèse pédagogique des débats en cours.

⁷ On notera que le canton et l'arrondissement sont des entités rarement évoquées et mal identifiées. Pour L. Laurent, directeur régional de l'INSEE (Rennes), « Pays/région/Europe » sont des « espaces de convivialité » (concept proposé par L. Laurent).

⁸ Envisagé de façon descriptive, le concept de « ville » s'organise autour de divers éléments : il évoque tout d'abord une certaine densité d'habitat et une prédominance du bâti sur le non-bâti ; c'est un espace dans lequel la nature peut, certes, plus ou moins s'inscrire, mais qu'en tout cas elle ne structure pas.

⁹ R. Ledrut, *La Révolution cachée*, Paris, Ed. Casterman, 1979, cité par J. Rémy et L. Voye, *La ville : vers une définition nouvelle ?*, Paris, L'Harmattan (coll. « Villes et Entreprises »), 1992, p. 46.

les institutions agraires que s'exprime la relation des travailleurs de la terre à la société, et à l'Union européenne : participation ou exclusion, éventuellement conformité ou déviance. L'évolution générale de l'agriculture artisanale française vers l'intégration agro-industrielle peut ainsi être caractérisée par deux mouvements principaux et combinés : la transformation de l'agriculture, d'une part, la décomposition voire l'élimination de la paysannerie, d'autre part, double mouvement qui conduit à une nouvelle stratification. Pour étudier le sens que prend l'activité agraire dans les exploitations familiales, on a différencié trois types de chefs d'exploitation ayant des conceptions différentes des organisations professionnelles et de l'Europe. L'analyse porte autant sur les conduites effectives de l'exploitant que sur les normes et l'interprétation qu'il en propose¹⁰.

Parler des « paysans » ou de « paysannerie » c'est, comme le montre Max Weber à propos des « concepts collectifs », rester dans l'obscurité rhétorique (1965, pp. 209-210). On a voulu dissiper ce flou par l'affirmation de stratégies multiples et variées, et souvent conflictuelles, de plusieurs fractions de cette population, au moyen d'une typologie constituée à partir de catégories moins grossières que « petits », « moyens » et « gros » agriculteurs. À travers les *paysans nationaux*, les *agriculteurs* et les *entrepreneurs de l'Europe*¹¹, on présente trois stratégies, à la fois individuelles et collectives, qui sont aussi des façons d'exprimer un rapport à la profession et au territoire (européen, national et local). On a constitué une typologie des comportements des travailleurs de la terre vis-à-vis des OPA et des représentations de l'Europe communautaire, en particulier à travers la PAC.

Les *paysans nationaux* (type 1), les *agriculteurs* (type 2) et les *entrepreneurs de l'Europe* (type 3)¹² n'existent pas tels quels, dans la réalité¹³ qui est plus complexe, plus riche que la présente typologie, qui n'a de légitimité qu'au regard de l'effort d'intelligibilité qu'elle permet de mettre en acte. Avant d'analyser chaque type de façon plus

détaillée et plus concrète, on peut dégager quelques caractères généraux. On a ainsi trois catégories de représentation sociale et de rapport à l'Europe communautaire – perçue à travers la PAC – et sur lesquelles on peut formuler l'hypothèse suivante : la modernisation des exploitations agricoles, si elle s'élabore au cours d'histoires individuelles des travailleurs de la terre, implique en outre une certaine logique collective ; la modernisation est, ainsi, à l'origine de la constitution de lignes de clivages entre les agriculteurs.

2.2. Caractères généraux

Les types de rapports à l'Europe et aux organisations professionnelles étudiés, dans cet article sont les suivants : famille et exploitation constituent, pour les *paysans nationaux*, une seule et même unité. Les revenus passent de l'exploitation au ménage et réciproquement. Le rôle dévolu au syndicalisme est d'améliorer le prix plus que de participer à l'élaboration d'une politique agricole. Celle-ci est, par ailleurs, jugée impossible, car la solidarité avec les autres agriculteurs est faible, hormis entre « petits », dominés par les « gros ». Terre, travail et capital sont généralement des apports familiaux ; il y a là un modèle d'exploitation où le maître-mot est celui d'*indépendance*, qui définit une stratégie typique : le refus des normes, pourtant imposées, de Bruxelles. La politique française et communautaire a, notamment depuis les années 1970, tendance à l'isoler, à le condamner à un choix critique : changer ou disparaître. C'est bien ce groupe que l'abandon du travail agraire menace le plus fortement. C'est lui aussi qui dénonce avec le plus de violence l'agriculture d'entreprise et les entrepreneurs complices, ou co-auteurs de la PAC.

Chez les *agriculteurs* une autre conception du travail, et du rôle des OPA considérées comme « utiles », se dessine, l'expression « s'en sortir » revient constamment dans la bouche des sujets. On retrouve ici, sous une forme spécifique, le problème de la participation de l'exploitant à la

¹⁰ Cf., à ce sujet, Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'École de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Ed. Aubier, 1979; L. Wylie, *Un village dans le Vaucluse*, Paris, Ed. Gallimard, 1979 et P. Champagne, *La restructuration de l'espace villageois*, A.R.S.S. n°3, 1975; H. Mendras, *Éléments de sociologie*, Paris, A. Colin, 1975 et P. Rambaud, *Société rurale et urbanisation...*, Paris, Seuil, 1969.

¹¹ L'italique indique seulement qu'il s'agit de notre désignation, de nos types construits pour les besoins de l'analyse, et non de désignations indigènes ; on notera que le mot *paysan* renvoie à un enjeu important : faire exister un collectif « unitaire » dans l'espace politique, économique et culturel.

¹² Le type 3 se compose, ainsi, des deux sous-types suivants : le type 3A : *entrepreneurs de l'Europe*, responsabilités dans les OPA, et notamment le syndicalisme dit « majoritaire » (FNSEA/CNJA), « européenisme et négociation » ; et le type 3B : « entrepreneurs » mais, « européenisme critique » et utilisant notamment la révolte comme moyen d'expression et d'action (Confédération paysanne).

¹³ En fait la typologie ne peut être ni totalement empirique, à la manière de Georges Gurwitsch, ni complètement rationnelle, comme le voudrait Max Weber. On a été conduit à adopter, comme la plupart des chercheurs, un moyen terme et à prendre appui sur l'observation empirique pour bâtir un schéma d'interprétation. De plus, la typologie permet l'étude des exploitants agricoles, « individualités historiques » ; ce recours au « vécu » des travailleurs de la terre, à leurs types d'expériences, est, dans cette perspective, davantage qu'un complément biographique à l'analyse institutionnelle et organisationnelle. Ce n'est qu'après l'analyse de ce « vécu subjectif » que la connaissance des MIO pourra véritablement se constituer, s'incarner. Enfin, on tentera, dans les pages suivantes, de se dégager de l'illusion, largement ancrée dans les représentations sociales courantes, du « continuum linéaire », allant du plus traditionnel au plus moderne.

	Type 1 Paysans nationaux	Type 2 Agriculteurs	Type 3 Entrepreneurs de l'Europe
Comportements dans les (ou face aux) Organisations professionnelles agricoles (OPA)	Soumission ou exclusion des OPA	Adhésion et utilisation des OPA	Responsabilité dans les OPA (Syndicalisme) Syndicalisme et OPA : Majorité/Minorité Types : « 3A »/« 3B »
Types de rapports à l'Europe (Union Européenne) et représentations de la politique agricole commune (PAC)	Anti-Europe	Opportunisme	Européanisme Négocie/Critique 3A / 3B

modernisation. La mécanisation et le mode de production agricole sont sans doute les éléments fondamentaux qui distinguent les *paysans nationaux* des *agriculteurs*. Les décisions agricoles, comme les autres sphères réglementées par l'État et/ou Bruxelles, ne peuvent qu'être subies par ces derniers. C'est face à l'administration – donc à l'État – et plus encore face à l'Europe, un sentiment d'impuissance qui domine. Beaucoup de ces *agriculteurs* se sont modernisés, mais grâce à l'endettement. Et cette stratégie s'est durcie en un état inquiétant et contraignant : à leurs yeux, ils sont des « paysans modernisés endettés ».

Le sociologue Luc Boltanski avait bien montré comment la constitution du groupe social des cadres ne résultait pas seulement des transformations économiques. Celles-ci ont joué un rôle de condition nécessaire mais pas suffisante. Pour qu'émerge progressivement de la société cette catégorie de « cadres », il a fallu aussi que soit effectué, par les intéressés eux-mêmes, tout un travail de définition du groupe. Ce type d'analyse peut sans doute être utilisé pour rendre compte de la constitution du groupe des *entrepreneurs de l'Europe*. En effet, ils ont, eux aussi, effectué un travail, se dotant de porte-parole, véhiculant non seulement des normes techniques mais aussi une image du « paysan modèle », et constituant une élite reconnue. Ces exploitants considèrent leur exploitation comme une *entreprise* et se disent volontiers *entrepreneurs*. Or, ces deux termes sont le symbole de la société industrielle avec sa rationalité, sa fonction de compétitivité, son souci d'utiliser toutes les possibilités offertes par la technique, elle-même appuyée sur la science. Ces *entrepreneurs de l'Europe* possèdent une qualification professionnelle acquise souvent à l'école, mais aussi sociale et cette dernière n'est pas moins importante que la première. En effet, ils sont actifs dans les OPA et exercent souvent des responsabilités dans les institutions économiques. Ils s'efforcent par là de garder la maîtrise de leurs produits et de la valeur ajoutée le plus loin possible dans la chaîne de transformation de commercialisation. Ils sont hantés par la modernisation incessante de leur exploitation, modernisation technique, mais aussi organisationnelle. L'entreprise est constituée d'abord par un réseau très dense de relations professionnelles ou politiques. Les techniciens ou ingénieurs extérieurs font partie intégrante de la structure d'entreprise. Ils apportent information, innovation et formation continuée.

En résumé, la modernisation agricole intègre les « familles-exploitations » à une société d'échanges. Quand sont évoqués les conflits, les différences de classes et les antagonismes de culture intervien-

ent-ils ? Il ne semble pas. Dans le modèle proposé par Bruxelles subsistent néanmoins des doutes et de nombreuses interrogations. Dès lors, la représentation de l'Europe signifie-t-elle une acculturation réussie, donnant naissance à une nouvelle culture ? La description des types d'expériences vécues par les *paysans nationaux* (point 3), par les *agriculteurs* (point 4) et par les *entrepreneurs de l'Europe* (point 5), va permettre de répondre, en partie, à cette question.

2.3. Les paysans nationaux : la voix des petits producteurs

Marginalisés par la PAC et les OPA, qui renforcent leur exclusion, les *paysans nationaux* sont résignés face au progrès et tiennent volontiers des discours « anti-Europe », s'identifiant spontanément à leur village – et, en Bretagne, au « pays » – et à la Nation, bien plus qu'à Bruxelles. Le sentiment général des chefs de petite exploitation est d'appartenir à un monde en déclin, condamné par l'Europe. Ils la perçoivent d'ailleurs comme destructrice de la culture locale. Non engagés dans les OPA, ils se considèrent, en outre, comme abandonnés par la nation. Pour eux, la cause principale de la crise économique et de leurs problèmes financiers, mais aussi des valeurs de la société, c'est Bruxelles : inefficacité, inhumanité, ingérence dans les décisions nationales, voilà quelques accusations portées contre l'Europe et ses divers fonctionnaires. Ils jugent qu'on accorde trop d'importance au profit, à l'efficacité de la production, au revenu des « gros » agriculteurs, et pas assez au « petit », au consommateur, à l'environnement et aux catégories sociales les plus défavorisées. On peut considérer, en effet, que la PAC est, au moins en partie, responsable de cette désocialisation de nombreux travailleurs de la terre qui ont subi la violence d'une modernisation imposée. Cette déstructuration apparaît marquée par deux caractères principaux : l'ingratitude de la société à l'égard des petits exploitants et la perte des liens avec les autres.

On peut, ainsi, évoquer la production d'un discours stéréotypé anti-Europe, conséquence de la marginalisation ! Huit agriculteurs sur dix pensent que la baisse du nombre d'exploitations a été provoquée par les fonctionnaires de Bruxelles, qui ont créé les « quotas » pour *accroître les profits des grosses exploitations agricoles et liquider les producteurs non-rentables* (Marcel G., 54 ans). Telle est l'opinion qui caractérise la plupart des agriculteurs de ce groupe sur la façon dont les grandes organisations, et les instances étatiques ou supra-étatiques, prennent leurs décisions. À ces organisations, on accorde volontiers une rationalité omnisciente : elles sont capables,

croit-on, de prévoir le futur, l'évolution de leur environnement politique et économique et de s'y ajuster. Mieux, elles sont assez calculatrices et machiavéliques pour dicter à cet environnement leurs quatre volontés. Dans le secret des cabinets ministériels ou des conseils de direction, elles tissent une stratégie, qui « arrange les exploitants modernisés » (Marcel G.), l'« élite », qu'elles imposent, tel le démon, aux innocents sans défense.

2.4. Les agriculteurs : usagers des OPA et opposants à l'Europe

Généralement, les *agriculteurs* sont considérés comme de *très bons producteurs* (Michel D., 52 ans, directeur commercial) qui délèguent aux coopératives et aux intermédiaires tout ce qui concerne la transformation et la commercialisation. De ce fait, ce type d'exploitants se caractérise, à la fois, par un très faible taux de relations sociales et par une ambivalence de comportements. D'une part, ils ont un certain mimétisme, face au marché, par rapport aux entrepreneurs, et d'autre part, ils possèdent des schémas mentaux et des situations économiques qui leur interdisent d'être de véritables chefs d'entreprise. On peut donc dire que les *agriculteurs* ont un point commun : l'*utilisation*, sans participation active, des OPA et de l'État. Ils sont, en effet, des usagers du Centre de gestion, du Crédit agricole, du syndicalisme ou de la Chambre d'agriculture, etc., mais ils n'y prennent pas de responsabilités. Comment conçoivent-ils l'Europe ? Moins qu'une communauté dans laquelle ils agissent, l'Europe est avant tout utilitaire, instrumentale ; au mieux, elle peut protéger contre les Américains, les Australiens et les Canadiens.

Certains *agriculteurs* n'adhèrent à aucune organisation ; les uns n'ont pu, ou pas voulu le justifier, d'autres, rebutés par les responsabilités et les soucis, affirment leur conviction : *J'ai envie d'être tranquille, je sais que je rate des trucs mais tant pis* (Marc L., 48 ans). Pour eux, les OPA sont dirigées par des « hommes qui ne peuvent plus penser en dehors des appareils ». La profession, et en particulier le syndicalisme, ne leur paraît que d'une faible utilité : « Après des manifestations, qui ne changent rien, je me retrouve seul, avec mes problèmes ». On notera que les *agriculteurs*, traditionnellement très syndiqués, en Bretagne, ont eu tendance, depuis le milieu des années 1980, à ne pas renouveler leur adhésion à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ; *a priori*, sans que nos chiffres puissent être considérés comme vraiment significatifs, on peut dire que les trois FDSEA ont perdu de 20 à 30% de leurs adhérents. Certains ont l'impression d'avoir été « roulés » par le syndicat. Il est fréquent que le syndicalisme n'ait guère

d'importance en dehors de quelques communes où les exploitations sont plus grandes, plus modernes, et surtout, plus rentables (celles qui dégagent, selon les principaux intéressés, « un ou deux revenus corrects »). Mais le dirigeant local du syndicat reste une autorité que l'on doit voir et non une autorité abstraite et anonyme. Plus qu'un collègue ou un leader, c'est un « copain » qui partage les mêmes conditions de vie, qui comprend les difficultés, mais aussi les avantages du métier d'agriculteur. Il n'en reste pas moins qu'on peut lui reprocher, dans le même temps, d'être plus proche des patrons que des ouvriers (agricoles) ou des petits producteurs.

Les agriculteurs, face à l'administration mais aussi face à l'organisation agricole, se sentent, généralement, « perdus » dans des maquis de règlements impersonnels, des lois complexes. Ils ont du mal, individuellement ou en groupe, à trouver les instances d'arbitrage et de décisions.

2.5. Les entrepreneurs de l'Europe : la conquête du marché européen par les élites agricoles

Le système de production tend à être le plus possible subordonné à la fonction commerciale. Produire pour vendre, et, plus encore, ne produire que ce qui se vend. Il y a donc une mutation culturelle, un changement de structures mentales d'importance : le marché est considéré comme le seul régulateur du travail avec ses lois, ses chances et ses risques acceptés, voulus comme tels. Dès lors, la spécialisation s'impose, des ateliers fabriquent un seul produit, ou même assurent un seul stade de la production. C'est, pourrait-on dire, l'accentuation de la division du travail qui place chaque entreprise dans un réseau d'échanges et de complémentarités. Le syndicalisme par produits organise la défense des intérêts catégoriels. Les *entrepreneurs de l'Europe* entendent participer aux décisions de toutes les sphères de l'entreprise. Parce que les coopératives constituent une sorte de concentration décentralisée entre l'amont et l'aval des exploitations, celles-ci sont perçues comme l'institution la plus capable de fournir à chacun le pouvoir économique et de bénéficier de la valeur ajoutée par l'industrie et le commerce. La coopérative instaure une « solidarité organique » qui crée une originalité dans la société industrielle, prolongement de l'exploitation familiale.

Les *entrepreneurs de l'Europe* ont la conscience et la capacité d'agir sur la politique agricole, et savent que celle-ci est désormais non plus nationale, mais transnationale. C'est pourquoi ce type d'exploitants est considéré ici comme européen.

Dans le grand marché sans frontières intérieures, parfois remis en question à l'occasion d'élections nationales, ils trouvent un champ à la dimension de leurs perspectives. Pour les *entrepreneurs de l'Europe*, si la coopérative prend modèle sur l'industrie privée, c'est une mutation nécessaire ; les producteurs agricoles doivent donc mieux travailler, plus rapidement et plus « rationnellement ». À l'ancienne paysannerie, les *entrepreneurs de l'Europe* opposent les prestiges d'un vrai métier, la modernisation devant être acceptée y compris dans son ultime conséquence : l'exode agricole. Il est remarquable, en outre, de voir combien les lois actuelles sont faites pour ces agriculteurs qui possèdent les capacités de production requises par les coopératives et par les industries agro-alimentaires (IAA) ! La « ferme » devient un lieu axé (presque) exclusivement sur la demande des industries et du secteur commercial : la spécialisation est imposée par le marché.

Dans les OPA, on s'inquiète du manque de responsables professionnels disponibles et formés, du fait « de la baisse du nombre d'agriculteurs » et « de la montée de l'individualisme ». On peut d'ores et déjà prévoir des responsables plus jeunes, beaucoup plus sélectifs dans leur engagement professionnel, et toujours très accaparés. En fait, il y a eu une substitution graduelle de couches dominantes au sein de la paysannerie : les « jeunes » leaders des années 1960 sont devenus des dirigeants actifs du système. On peut difficilement contester que les actions syndicales menées antérieurement continuent à rapporter des dividendes (économiques et symboliques) aux actuels dirigeants agricoles. Ces derniers transmettent d'ailleurs à leurs enfants les fruits de leur « position dominante ». Pour eux, la régression de l'agriculture dans certaines zones est une conséquence, regrettable pour certains mais inéluctable, du progrès qui permet un accroissement de la productivité du travail agricole dans les zones plus favorisées et, par suite, un abaissement du coût relatif des aliments. Ainsi, l'esprit « d'entreprise » n'habite pas les seuls industriels, artisans, commerçants et élus locaux, mais aussi les agriculteurs. Cette valeur n'est pas, ainsi que l'ont déjà montré Placide Rambaud (ouvrage posthume, 1995) et Henri Mendras (1995), typiquement urbaine, loin s'en faut. À travers nos enquêtes, nous avons découvert une véritable modernité agricole.

On remarque ainsi que cette population lit plus souvent et plus régulièrement un autre quotidien hormis *Ouest-France* (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, etc.), mais s'ils n'apparaissent pas comme de gros lecteurs (« j'aimerais bien lire plus »), ils sont les seuls à déclarer fréquenter les biblio-

thèques où peu de travailleurs de la terre sont inscrits. Les sorties et les visites (concerts, expositions, musées, cinéma, monuments) ne concernent pas, pour l'essentiel, les *entrepreneurs de l'Europe*, à l'exception du cinéma qui touche aussi quelques *agriculteurs* ; la télévision est regardée par l'ensemble des travailleurs de la terre. Quelques dirigeants agricoles disent néanmoins la regarder moins d'une fois par semaine, le week-end, puisqu'ils ont des réunions pratiquement un soir sur deux. L'engagement syndical a favorisé l'accumulation d'un capital culturel qui se substitue au capital scolaire relativement faible et a aussi constitué un lieu de rencontres avec d'autres responsables agricoles (coopération, mutualisme, banques, etc.).

En outre, pour la plupart des dirigeants bretons, l'éducation religieuse initiale du cadre familial, et poursuivie dans le scoutisme ou à la Jeunesse agricole catholique (JAC), a joué un rôle important dans l'activisme syndical et/ou politique. Les *entrepreneurs de l'Europe* forment, comme on vient de le voir, un ensemble d'agents particulièrement actifs dans le fonctionnement de l'agriculture, surtout dans son changement. Leur contribution à la politique agricole peut revêtir différentes formes ; rappelons les deux principales : prise de décisions et exemplarité. Parmi les modalités d'action de ces chefs d'entreprise et dirigeants de la profession, il y a, tout d'abord, leur poids dans l'ensemble du processus de prise de décisions au sein des institutions européennes. C'est peut-être d'ailleurs sous cet aspect que leur influence apparaît le plus directement. On peut en effet, considérer le changement social – ou la résistance au changement – comme la résultante d'un ensemble de décisions prises par divers acteurs occupant des postes stratégiques. Il faudrait cependant compléter ce tableau en soulignant que, dans l'agriculture, la prise de décision implique bien d'autres personnes que les dirigeants de la profession. En effet, ces derniers doivent tenir compte de nombreuses contraintes ou limitations qui leur sont imposées par le gouvernement français, par Bruxelles.

En second lieu, les *entrepreneurs de l'Europe* font sentir d'une autre façon leur influence sur l'ensemble de la paysannerie par la valeur d'exemplarité qu'ils représentent. À l'évidence, ces exploitants exercent un attrait sur les autres travailleurs de la terre et provoquent un certain mouvement d'imitation (choix du matériel et des races animales par exemple). Les *agriculteurs* en particulier, qui aspirent à s'élever dans la hiérarchie sociale, à accéder à la richesse et au poste de commande, doivent assimiler l'idéologie de cette « élite » du pouvoir agricole ; ils doivent s'identifier à ses intérêts, voire tenter de copier ses manières de faire.

De ce fait, ils introduisent dans la société locale des modèles de type européen : les *entrepreneurs de l'Europe*, qui se font les porte-parole du secteur agricole, participent de ce que G. Rocher avait appelé « la multiplication des élites des sociétés industrielles modernes » (1968). Les *entrepreneurs de l'Europe*, au statut élevé, ont un cadre de référence et un schéma de pensée, très proches de ceux des cadres de l'industrie, c'est-à-dire un horizon qui dépasse largement celui de la nation. Ils s'intègrent donc facilement à l'Europe des régions et participent activement à la mise en place de cette « utopie communautaire ». Cela nous a conduit à envisager, bien plus, le rapport entre les deux formes de « construction identitaire » en termes de dialectique ou de tension, et envisager le retour possible des solidarités et des identités territoriales ; on peut faire l'hypothèse que l'identité territoriale se développe à nouveau, avec la profession, le marché et le travail.

C'est cette conception de la modernité que nous tentons d'analyser, sachant que tout ce qui pouvait aller de soi pour E. Durkheim, mais aussi pour T. Parsons, est devenu pour nous incertain et problématique. Il faut donc renoncer à chercher, dans cette réflexion, des réponses à propos de la « fin des territoires » ; ce travail est, en effet, conduit par une hypothèse centrale : la montée en puissance des flux transnationaux, l'essor des réseaux professionnels tout comme la mise en échec de la relation citoyenne un peu partout, affaiblissent inévitablement – y compris en Europe – le territoire de l'État-nation qui peut de moins en moins prétendre bénéficier de l'allégeance prioritaire des individus. Bertrand Badie souligne, à cet égard, qu'« il se forme des tendances où le multiple (*concernant les allégeances*) semble triompher de l'un ». On devine de nouvelles divisions du travail, des façons inédites de penser la multiplicité des fonctions à travers la pluralité des espaces et des allégeances. Succédant à l'engouement des années 1970 pour le « local », la notion de *territoire européen* s'est ainsi, progressivement, installée dans le vocabulaire scientifique et technique des années 1990, à tel point qu'on le retrouve aujourd'hui en bonne place dans la plupart des lexiques de « management public » sur la modernité, notamment agricole ! À l'instar de mots magiques comme la *gouvernance*, le *développement durable* ou le *citoyen*, l'envoûtement provient d'abord d'une confluence de significations : le « territoire » est mobilisé dans les débats sur l'action collective pour évoquer tout à la fois des questions de *frontières*, de *pouvoirs*, de *valeurs*, d'*usages*. Les ouvrages récents illustrent d'ailleurs cette ambivalence sémantique : les analyses adoptent des

angles de lecture qui vont de la démocratie de proximité aux déplacements automobiles, en passant par les réseaux familiaux, amicaux ou professionnels, la fiscalisation des prestations sociales et l'évolution du droit. Chaque auteur dévoile une des facettes du problème et les diagnostics qualifient des faits et des évolutions singulièrement hétéroclites. Pourtant, ces analyses ont peut-être en commun un même projet : celui de chercher à énoncer le « retour au territoire », une série de problématiques liées aux rouages contemporains de l'action publique. C'est dans cette optique de « reterritorialisation » que nous abordons la présente réflexion, en testant l'idée que la combinaison de nos différents travaux permet précisément de poser une question territoriale relativement inédite. Cela paraît, de ce point de vue, assez loin de la « fin des territoires » évoquée par B. Badie (1995) ; en effet, selon le politiste, la banalisation des relations internationales, malmène les territoires, maltraite leur souveraineté et dévalorise leur rôle politique, économique et social. Notre thèse révèle aussi que l'essor des réseaux affaiblit inévitablement le territoire de l'État-nation : ce ne serait pas la première fois que l'État s'appuie sur son échelon local – les collectivités locales – pour moderniser l'ensemble du territoire ! Ce fut déjà le cas pour l'électrification des campagnes, l'adduction d'eau, etc.

Réflexions pour ne pas conclure...

Dans l'Union européenne, on peut éprouver de la rancœur contre le système bureaucratique – à l'instar de Max Weber pour qui, tout rêve de retour communautaire, en lieu et place de la « sociation » (autrement dit socialisation) est ambigu. L'oscillation du concept de *Gemeinschaft* entre les deux pôles, que sont l'ordre et le désordre, est à cet égard caractéristique et exige, à tout le moins, la plus grande vigilance, en particulier face à l'idéologie dominante, à l'ère du capitalisme : le marché et le fétichisme de la marchandise... Le capitalisme libéral avait engendré des rêves de communisme, mais les régimes communistes ont provoqué des cauchemars. L'effondrement de ces régimes, leur échec quasi total changent le cours de l'histoire. Sur le plan de l'idéologie, la conclusion provisoire est la suivante : le libéralisme triomphe. Les théories monétaristes de Milton Friedman et celles du « capital humain » de Gary Becker ont été vulgarisées dans les années soixante-dix, sous la bannière d'un néo-libéralisme. Cette école de pensée n'avait, nous semble-t-il, que restauré une conception de l'économie vieille de deux siècles fondée sur le

¹⁴ Cf., à ce sujet, Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, p. 479.

principe utilitariste. Mais ce libéralisme n'est pas qu'un produit d'école ; il a été érigé en doctrine officielle par certains gouvernements. Le résultat majeur de cette politique libérale est de revenir sur ce qui semblait un acquis solide du XIX^e siècle : la prise en compte simultanée de la production et des producteurs, de l'économie et du social. Pour l'école libérale, l'économie prime le politique et le social ; les impératifs de gestion, de productivité et de compétitivité l'emportent sur toute autre considération ; dès lors le chômage est considéré comme un « fait naturel » !

Cette « restauration » libérale ne se limite cependant pas à l'économie. Elle tend à envahir l'ensemble de la pensée dans le domaine politique et social, et elle est appliquée avec dogmatisme à toutes les institutions macro ou micro-sociales, dans des termes parfois franchement ridicules : par exemple, le ménage est analysé comme une unité de production, une firme, avec des coûts de transactions, des *inpouts* des conjoints, des *outpouts* de ménage... On peut ne pas apprécier un tel langage qui se répand en tous sens et en tous lieux, dans les médias comme, malheureusement, dans les sciences sociales. Parler de « déficit démocratique », de « gestion des ressources humaines » et utiliser en tous domaines un langage de comptable n'est pas innocent. Considérer des personnes comme des ressources parmi d'autres, qu'il faut « gérer » n'apporte rigoureusement rien

dans l'ordre de la connaissance et ne présente certainement pas un progrès de la pensée. Ce triomphe de l'utilitarisme ne constitue pas une réussite pour l'Europe, ni pour l'humanité considérée dans son ensemble. L'unification du monde en un vaste marché livré à une impitoyable concurrence des puissants ne cesse d'aggraver les inégalités à leur profit. L'Europe a participé, et même exacerbé ce goût de la conquête, de la compétition, de l'appropriation, tentation que d'autres cultures ont plutôt cherché à contenir¹⁴.

Pour les Grecs, le barbare était celui qui ne parlait pas la langue de la communauté ; dans nos sociétés modernes, le barbare est peut-être celui qui, emporté par le calcul égoïste, a perdu jusqu'au sens même de la communauté, avec ce qu'elle implique en termes de solidarité et de partage. Tocqueville avait prévenu : L'individualisme est la « rouille des sociétés » ; après avoir participé à la destruction d'autres civilisations, l'Europe (la civilisation occidentale) pourrait devenir une menace pour elle-même, si l'individualisme corrosif prenait le pas sur toutes les autres valeurs dont l'utopie communautaire est également porteuse. Ce n'est donc pas l'humanisme, à proprement parler, qui est en question, mais l'identification de l'humanisme avec l'individualisme entendu comme la sacralisation de la recherche exclusive du profit individuel, envers et contre les autres, perçus d'abord comme concurrents, et non comme partenaires. ■

Références

- Aït Abdelmalek Ali (2013). How to Act and Think from the Local to the Global level : an Ethnosociological Approach to Identities and Culture. *Localities* (Korean Studies Institute), n° 3, nov. pp. 161-178.
- Aït Abdelmalek Ali (2010). *Edgar Morin, sociologue de la complexité* (préface d'E. Morin). Rennes, Ed. Apogée (trad. en italien, 2016 et publication en portugais, en cours, 2017).
- Aït Abdelmalek Ali (2009). Mutations identitaires et complexité du lien social : approche sociologique de l'intégration et de l'exclusion. *Nouvelles perspectives en sciences sociales (N.P.S.S.)*, vol. 5, 1, pp. 31-49.
- Aït Abdelmalek Ali (2007). Entre profession et territoire... , dans « Territoires et territorialité : regards pluridisciplinaires » (coord., N. Driss), *Innovations et Sociétés*, n° 3, pp. 109-123.
- Aït Abdelmalek Ali (2006). *Le territoire : entre l'Europe et l'État-Nation* (sous la dir. de). Rennes, Ed. PUR.
- Aït Abdelmalek Ali (2005). *Territoire et profession. Essai sociologique sur les formes de construction identitaires modernes*. Cortyl-Wodon (Belgique), InterCommunications et E.M.E. s.p.r.l., coll. Proximités-Sociologie.
- Aït Abdelmalek Ali (2002). Du fonctionnement régional de l'agriculture : l'exemple breton d'utopie communautaire, dir. Bonnamour J. et Boussard J.-M., *Agriculture, régions et organisation administrative : du local au global*, Paris, L'Harmattan, pp. 123-140.
- Aït Abdelmalek Ali (1996). *L'Europe communautaire, l'État-Nation et la Société rurale*. L'exemple du pays de Redon. Paris, L'Harmattan.
- Badie Bertrand (1995). *La fin des territoires*. Paris, Ed. Fayard.
- Dubar Claude (2000). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.
- Grémion Pierre (1976). *Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris, Seuil.
- Jollivet Marcel et Mendras Henri (dir), *Les Collectivités rurales françaises*. Paris, A. Colin & C.N.R.S., 1971-1974.
- Kayser Bernard (1990). *La renaissance rurale...*, Paris, A. Colin.
- Mendras Henri (1986). *L'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux, droits nouveaux*, Paris, La documentation française.
- Morin Edgar (1987). *Penser l'Europe*. Paris, Ed. Gallimard.
- Rambaud Placide (1969). *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil.
- Rambaud Placide (1995). *Les fondements de l'Europe agraire* (ouvrage posthume : textes réunis par R.-M. Lagrave et M. Vincienne), Paris, Ed. L'Harmattan.
- Roggero P. (2006). *De la complexité des politiques locales*. Paris, L'Harmattan.
- Schnapper D. (1994). *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Ed. Gallimard.